

Élections fédérales 2019

Demandes aux partis politiques



TABLE DES MATIÈRES

Élections fédérales 2019

Demandes aux partis politiques	4
Infrastructures	6
Logements abordables	9
Changements climatiques	10
Transport collectif	12

Laval en bref	14
Données économiques	16
Profil sociodémographique	17
Situation géographique stratégique	18



Marc Demers

MOT DU MAIRE

Laval, 3^e ville en importance au Québec, est en pleine transformation. En effet, depuis plusieurs années, des changements s'opèrent et donnent des résultats. Le paysage urbain prend forme aux côtés de grands espaces verts, une cohabitation unique qui nous différencie et qui a inspiré notre vision stratégique pour 2035, élaborée avec et par la population : faire de Laval une ville « urbaine de nature ».

Du point de vue économique, Laval occupe désormais une place de choix au palmarès des régions les plus dynamiques du Québec. D'ailleurs, les chiffres le démontrent : en 2018, selon Desjardins Études économiques, Laval a connu une croissance plus soutenue que la moyenne au Québec. Cette vitalité économique en fait un important territoire d'accueil et de développement. Aujourd'hui, plus de 12 000 entreprises lavalloises proposent plus de 155 000 emplois à une main-d'œuvre qualifiée.

Afin de conserver ces précieux acquis tout en continuant de transformer Laval, nous veillons sans cesse à l'amélioration et à la bonification de nos infrastructures. La mobilité durable demeure au cœur de nos grandes orientations, tout comme les changements climatiques, qui ont un impact direct sur notre territoire.

En consultant le présent document, vous constaterez à quel point ces éléments nous sont chers et nous espérons qu'ils trouveront un écho favorable auprès de votre équipe. Parce que les Lavalloises et les Lavallois sont en droit de s'attendre à ce que les différents paliers gouvernementaux travaillent en collaboration et mettent tout en œuvre pour répondre à leurs préoccupations en vue de leur offrir la meilleure qualité de vie.

DEMANDES AUX PARTIS POLITIQUES



Afin de conserver ses précieux acquis tout en continuant de transformer Laval, nous veillons sans cesse à l'amélioration et à la bonification de nos infrastructures. La mobilité durable demeure également au cœur de nos grandes orientations, tout comme les changements climatiques, qui ont un impact direct sur notre territoire. Le bien-être et la qualité de vie auxquels toutes les Lavalloises et tous les Lavallois sont en droit de s'attendre font aussi partie de nos préoccupations.



01 Vieux Pénitencier de
Saint-Vincent-de-Paul



02 Complexe aquatique
de Laval



03 Fonds fédéral de la taxe
sur l'essence



04 Stratégie nationale
du logement



05 Trois grandes îles



06 Adaptation aux
changements climatiques



07 Réseau intégré
Laval-Basses-Laurentides

INFRASTRUCTURES

01

Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul

Ouvert en 1873 dans une installation destinée à servir de maison de correction, le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul a été désigné lieu historique national en 1990 en raison de la place importante qu'il occupe dans l'histoire sociale du Québec.

Lors de sa fermeture en 1989, le Service correctionnel du Canada (SCC) a offert le site aux ministères fédéraux, puis aux autorités provinciale et municipale, et enfin, au public, sans qu'aucune offre acceptable ne soit soumise. L'appel de propositions a de nouveau été lancé en 2004, toujours sans résultat.

En mars 2016, des représentants du SCC ont accompagné la Ville de Laval et la Société immobilière du Canada (SIC) pour une visite des lieux. À l'issue de cette visite, la Ville de Laval a conclu qu'il lui était impossible de se prononcer sur une possible acquisition en vue d'y maintenir des usages publics.



DEMANDE

- + **Compte tenu de la richesse de ce lieu patrimonial, la Ville de Laval demande aux partis de s'engager à développer un partenariat entre la Ville, la Société immobilière du Canada et le Service correctionnel du Canada afin d'implanter au Vieux Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul un projet éducatif, culturel et touristique. La Ville demande également aux partis politiques de s'engager à injecter les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet.**

02



Complexe aquatique

En 2017, à la suite d'un concours d'architecture pluridisciplinaire, la Ville a accordé à un consortium le mandat de construire son nouveau complexe aquatique, une infrastructure moderne visant une certification LEED Or. Fortement attendue, cette installation permettra de combler le déficit de baignade enregistré sur le territoire (moyenne de 0,6 à Laval contre de 2 à 4 baignades par habitant pour les municipalités canadiennes).

Les travaux ont commencés, mais, en 2018, la Ville de Laval a dû annuler l'appel d'offres pour la construction du lot 3 (superstructure, enveloppe du bâtiment, électromécanique, équipements et aménagement paysager) et rejeter les nouvelles soumissions reçues puisque la plus basse s'est avérée 46 % plus élevée que le budget disponible.

DEMANDE

- + **La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à participer au financement du nouveau complexe aquatique de Laval à la hauteur de 20 M\$. Cette somme représente la juste part du gouvernement fédéral pour ce type d'infrastructure entièrement destinée aux citoyens.**

03

Fonds fédéral de la taxe sur l'essence



La Ville de Laval souhaite appuyer la demande formulée par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) à l'égard du transfert annuel du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence.

La Ville de Laval reconnaît qu'année après année, ce fonds soutient le renouvellement des infrastructures municipales par des transferts prévisibles. Sans lien avec la taxe d'accise sur l'essence depuis 2011, ce transfert direct et fiable permet aux élus municipaux de cerner les priorités locales et de planifier les solutions à long terme. De plus, comme ce transfert a été doublé dans le budget de 2019, quantité de projets d'infrastructures ont été mis en chantier cette année dans l'ensemble du pays par des villes et collectivités de toutes tailles. Le Fonds de la taxe sur l'essence a donc énormément de potentiel et pourrait contribuer à faire une réelle différence dans la qualité de vie des Canadiens.

Toutefois, il faut se rappeler que les gouvernements municipaux récoltent seulement 10 cents par dollar prélevé en taxes et impôts au pays, alors qu'ils sont responsables de près de 60 % des infrastructures qui soutiennent l'économie et la qualité de vie des Canadiens. De plus, actuellement, le transfert du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence représente à peine 2 % des revenus des municipalités, alors que le nombre de projets d'infrastructures reportés ne cesse d'augmenter, faute de fonds.

DEMANDE

- + **La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à doubler la valeur du transfert annuel du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence pour chacune des années subséquentes à 2019.**

LOGEMENTS ABORDABLES

04 **Stratégie nationale du logement**

Même s'il a cessé, en 1994, d'accorder des subventions à long terme pour de nouveaux logements sociaux, le gouvernement du Canada a toujours continué de financer ceux construits avant cette date. Or avec la fin des ententes signées avec les provinces, les coopératives et les organismes sans but lucratif en habitation, les sommes allouées diminuent d'année en année.

La fin de ces conventions diminue les budgets d'entretien et de rénovation de ces bâtiments. Ainsi, à Laval, d'ici 2023, 65 % du parc immobilier global ne sera plus sous convention avec le gouvernement fédéral. Si l'on prend la statistique sous l'angle des familles et personnes seules, 96 % de ces logements ne seront plus sous convention, alors que ce sont souvent ces bâtiments qui nécessitent le plus de travaux au regard de l'utilisation qui en est faite.



DEMANDE

- + **La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à maintenir les priorités et les niveaux de financement établis dans la Stratégie nationale du logement. Il est nécessaire de poursuivre à long terme le financement des logements abordables existants, et ce, afin d'assurer leur pérennité et de garantir qu'ils demeurent accessibles aux ménages à faible revenu.**

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

05

Trois grandes îles

Le territoire lavallois comprend un assemblage unique d'écosystèmes comportant de nombreux habitats rares et exceptionnels. Or la pression omniprésente de développement menace constamment la conservation et la mise en valeur de ces milieux uniques, que la Ville de Laval entend protéger. Dans ce contexte, Laval a soumis un projet d'acquisition de trois grandes îles, soit l'île aux Vaches, l'île Saint-Pierre et l'île Saint-Joseph.

À terme, la Ville de Laval souhaite mettre en place un réseau composé d'une variété de milieux naturels de grande valeur écologique reliés entre eux par des corridors écologiques. Ce réseau cible la protection de 14 % du territoire et porterait à 25 % l'objectif de canopée, dont l'indice est actuellement à 23,8 %.

DEMANDE

- + La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à lui accorder une partie du financement nécessaire à l'acquisition des îles aux Vaches, Saint-Pierre et Saint-Joseph.



06



Adaptation aux changements climatiques

Laval, au regard de l'aménagement de son territoire et, plus particulièrement, de son centre-ville, est en pleine effervescence. Ce développement, bien qu'il symbolise le dynamisme, la croissance et la vitalité économique de la région, doit continuer de se faire en respectant l'environnement et en adéquation avec la réalité des changements climatiques. À l'instar d'autres communautés, Laval subit d'ailleurs directement les effets de ces changements, comme en témoignent les inondations de 2017 et 2019. Afin de démontrer l'importance qu'elle accorde à cet enjeu, la Ville s'est d'ailleurs jointe, en 2018, à la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie. Elle s'est également dotée d'un plan d'adaptation aux changements climatiques qui nécessitera d'importants investissements, tant de sa part que pour ses partenaires des différents paliers de gouvernements. En effet, une étude financée par l'UMQ conclut que la mise en œuvre de mesures d'adaptation aux changements climatiques sur le territoire lavallois nécessitera des investissements de 113 à 225 M\$ au cours des 5 prochaines années.

DEMANDE

- + **La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à accorder une importante bonification aux programmes fédéraux en matière d'adaptation aux changements climatiques, dont le plan *Investir dans le Canada, phase 2* et le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophe, et de faciliter l'accès à ces programmes.**

TRANSPORT COLLECTIF

07

Réseau intégré Laval-Basses- Laurentides

Depuis plusieurs années, la croissance de la population dans les régions de Laval et des Basses-Laurentides est exceptionnelle, et les investissements favorisant la mobilité et le transport collectif ne sont pas au rendez-vous. Il en découle une hausse importante de la congestion sur les différents axes routiers, ce qui mine la qualité de vie des citoyens, en plus d'avoir des impacts sur leur santé, leur environnement et sur l'économie de leur région.

Le 23 avril 2018, les maires et mairesses du Regroupement des 19 villes ayant participé au Forum sur la mobilité et le transport collectif ont déposé leur vision du développement d'un réseau de transport intégré pour les prochaines années. Cette vision est le fruit d'un consensus. Elle représente les priorités auxquelles les gouvernements doivent rapidement consacrer des sommes d'argent.

DEMANDE

- + **La Ville de Laval demande aux partis de s'engager à financer, en collaboration avec le gouvernement du Québec, les projets suivants. Ces derniers ont tous obtenu le consensus des 19 maires et mairesses du Regroupement, qui représente plus d'un million de citoyens.**





1

Ajout d'un mode de transport lourd dans le secteur densément peuplé de Chomedey, à Laval, que ce soit par la création de nouvelles stations de métro ou par le prolongement du REM.

2

Mise en place de voies réservées à Laval sur l'axe des Laurentides et de la Concorde/Notre-Dame.

3

Mise en place d'un réseau de voies réservées en site propre sur les autoroutes 13, 15, 19 et 25, et sur certains tronçons des autoroutes 440 et 640.

4

Achèvement de l'autoroute 19 jusqu'à la 640 et de l'autoroute 13 jusqu'à l'autoroute 50 avec des aménagements pour le transport collectif.

LAVAL EN BREF

Troisième plus grande ville au Québec avec sa population de 437 413 habitants, Laval représente un environnement dynamique au pouvoir d'attraction indéniable.

Sa croissance démographique rapide et l'essor de l'économie lavalloise au cours des dernières années reflètent le dynamisme du territoire et l'accueil favorable au développement des entreprises et des institutions.

Ses quartiers à échelle humaine, son centre-ville, ses places publiques animées et ses endroits recherchés enrichissent la vie des Lavallois et contribuent à l'expérience des touristes. Laval se distingue par des sites naturels exceptionnels qui contribuent à la qualité de vie des citoyens.

Résolument déterminée à prendre sa place en tant que grande ville du XXI^e siècle, Laval constitue plus que jamais un territoire de choix.





┌ DONNÉES ÉCONOMIQUES

S&P Global
Cote de crédit

AA
STABLE



Croissance
31,5 %
investissements privés



437 413
habitants



154 262
emplois
sur le territoire lavallois

Lavallois
en emploi
236 800



la plus vitalisée
au Québec selon
l'indice de vitalité économique

1 777
habitants
/ km²

Taux
d'emploi
↑ **65,3 %**

Taux
de chômage
↓ **5,3 %**

Variation
de la population
2011/2016

7,2 %



Profil sociodémographique

70 216 \$

Revenu médian / ménage



28,5 %

Population immigrante



Ménages

26 % 

32 % 

16 % 

17 % 

9 % 



Population



36 %

Études secondaires

32 %

Études universitaires

20 %

Études collégiales

12 %

Sans diplôme

Logements



46,9 %



6,7 %



46,4 %

Langues

35 %

Français

5 %

Anglais

58 %

Français et anglais

2 %

Autres



SITUATION GÉOGRAPHIQUE STRATÉGIQUE

Véritable plaque tournante, Laval, située à la convergence des grands axes routiers de la région métropolitaine, jouit d'une situation géographique stratégique qui lui confère une visibilité et une accessibilité exceptionnelles.

En plus de son réseau routier de premier plan, son système de transport en commun comprend, entre autres, trois stations de métro et deux lignes de train de banlieue (ou de transport ferroviaire) permettant un accès rapide depuis tous les pôles économiques du Montréal métropolitain. Une navette parcourt aussi le centre-ville, facilitant ainsi les déplacements entre les différents attraits et établissements hôteliers.

L'aéroport international Montréal-Trudeau et le port de Montréal, situés à une vingtaine de minutes de Laval, facilitent pour leur part des échanges importants à partir des grandes villes canadiennes et étrangères.



**+ 3 stations de métro,
2 lignes de train de banlieue
et 46 lignes d'autobus**



**+ Quotidiennement, jusqu'à
150 000 véhicules traversent
Laval via l'autoroute 15**



**+ Situation géographique
stratégique : épicerie entre
Montréal et les Laurentides**



**+ YUL : 14 millions de passagers
par année via 32 liaisons directes**





40

minutes de vol de
New York et Boston

20

minutes de l'aéroport
international
Montréal-Trudeau



100

km de la frontière
des États-Unis



1, place du Souvenir
C. P. 422, succ. Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4
450 978-6888

laval.ca

